

Grillages pour l'avertissement des ouvrages enterrés

Références : GAV300_

Description :

Grillage en rouleau permettant l'avertissement des ouvrages enterrés.

Grâce à sa fabrication en polypropylène, il est robuste et résiste à l'arrachement par une pelle ou un godet.

Il se pose facilement à la main sur les zones de travaux et dans les tranchées.

Avec son coloris très visible, le grillage signale rapidement la présence d'ouvrages enterrés.

Les coloris disponibles sont le bleu, le jaune, le rouge et le vert.

Ce grillage est fourni en rouleau de 100 mètres, pour une largeur de 300 mm.



Conforme à la norme NF EN 12613 et au règlement NF 113.

Pour chaque ouvrage, son coloris :

Bleu : Eau

Jaune : Gaz

Rouge : Electricité

Vert : Télécommunication